

Paris, le 25 septembre 2019



## La holding, le hold up du gouvernement

Après des semaines de tergiversations, l'arbitrage est tombé : c'est la fusion de Radio France, France Télévisions, France Médias Monde et l'Ina.

Une petite musique désagréable venait à nos oreilles depuis la sortie du président Macron devant un parterre d'élus qualifiant l'audiovisuel public de honte de la République. Puis, la redevance TV a été la cible d'attaques comme symbole de tous les maux fiscaux.

Après la petite phrase du ministre Darmanin, nous avons eu le droit aux propos populistes de Nagui, riche tête d'affiche de France 2 et France Inter, confiant au JDD son penchant pour la suppression de cette taxe.

Il y a juste quelques jours, le gouvernement rendait un euro au contribuable dans le cadre de la loi de Finances 2020 et privait donc l'audiovisuel public de 25 millions d'euros.

Et voilà l'annonce par le ministre Riester de la holding France Médias pour début 2021, parlant d'optimisation, de nouvelles économies à venir, même si le financement de l'audiovisuel public serait pérennisé par un impôt affecté.

Le super PDG aura la main sur le budget et pourra arbitrer par exemple entre les droits de retransmission du Tour de France et une saison musicale à Radio France. Le job sera bien payé. Les dirigeants des filiales deviendront des directeurs généraux et perdront donc la main sur la stratégie de leurs entreprises. Nous subirions alors les plans d'économies en cascade venus de plus loin, malgré les réussites et les sacrifices réalisés.

Rien n'empêcherait le super PDG de créer une nouvelle filiale, France Régions, regroupant France Bleu et France 3. C'est l'annonce d'un regroupement pour mieux disloquer.

Mais il est encore temps de refuser cette logique mortifère pour la radio qui a fait tant de ravages dans l'audiovisuel public d'autres pays. A ce marché de dupes, M6 a pris la main sur RTL.

L'Unsa invite les salariés à se mobiliser contre ce projet de loi qui préfigure l'automne de la radio publique.